

















WP 3.2

Innovations organisationnelles dans le processus de transformation des plantes aromatiques

Programme Alcotra n°1733















Plan



- ◆ 1/ Présentation de l'étude
- 2/ Matériel rencontré et étudié
 - Plantes aromatiques
 - Autres cultures
- 3/ Schémas d'organisation des systèmes
- 4/ Etude technico-économique
 - Analyse des données
 - Partie séchage et transformation
 - Partie débactérisation
- 5/ Discussion et ouverture



















Présentation de l'étude

Programme Alcotra n°1733















Présentation globale du WP 3.2

• Etude technico-économique « Innovations organisationnelles dans le processus de transformation des plantes aromatiques »

Objectifs:

- Identifier les obstacles au développement des systèmes actuels,
- Réaliser des simulations d'organisations,
- Déterminer quel(s) type(s) de fonctionnement semblent être les plus prometteurs.

Comment ?

- Prendre en compte les phases de transformation depuis le séchage inclus jusqu'au conditionnement des produits décontaminés,
- Evaluer les différentes possibilités d'organisation à partir des configurations existantes,
- Prospecter le coût de production par rapport à la capacité de l'outil de production.









Réalisation

- Enquête de terrain réalisée sur 5 mois à partir d'un questionnaire
- 18 répondants dont :
 - 7 producteurs Français
 - 2 représentants d'entreprises Françaises
 - 1 technicien de coopérative Français
 - 4 experts étrangers (Italie, Grèce, Pologne)
 - 4 intervenants extérieurs aux PPAM* en France (céréales, houblon, semences, tabac)
- Analyse des données et rédaction



*PPAM : Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales



















Matériel rencontré et étudié

Programme Alcotra n°1733















Plantes aromatiques

Séchoirs :

- Box ventilés dans des hangars
- Anciens séchoirs à tabac reconditionnés
- Séchoirs à froid
- Un séchoir dynamique à trois niveaux
- Un séchoir turbine « Cyclone »
- Bennes ventilées

Batteuses:

- Anciennes moissonneuses batteuses reconditionnées en poste fixe
- Batteuses fixes

Trieuses:

- Trieuses à céréales reconditionnées
- Mélangeuses
- Coupeuses
- Matériel de conditionnement
- Systèmes de débactérisation
 - Débactérisation à l'ozone
 - Débactérisation à la vapeur sèche
- Lieux de stockage









Semences

- Séchoirs
- Séparateur



- Batteuse
- Trieuse
- Séchoir



Tabac

Fours à tabac



Autres cultures



















Schémas d'organisations des systèmes

Programme Alcotra n°1733







Etapes

Schémas d'organisation des systèmes

Plantation et entretien Récolte		Producteur	Producteurs	Producteurs	Producteurs		Producteurs	Producteurs	
Séchage Battage	Producteur		Coopérative	Coopérative	Prestataire	Producteurs Coopérative	Coopérative		
Stockage Triage Mélange		Prestataire		Coopérative	Coopérative			Coopérative	
Coupe Conditionnement Débactérisation				Client	Prestataire	Prestataire	Prestataire		Prestataire
Commercialisation	Client	Client		Client	Client	Client	Client	Client	
	Producteur indépendant	Producteur faisant appel à un prestataire	Coopérative intégrée	Outil coopératif	Prestation et coopérative couplées	Coopérative 50/50	Coopérative complète	Entreprise	



















Etude technico-économique

Programme Alcotra n°1733











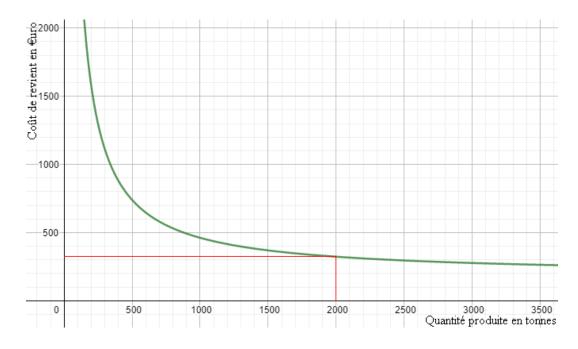




Analyse des données

- Charges fixes
 - Liées aux investissements
 - Amortissements et frais financiers (achats, maintenance annuelle...)
- Charges variables
 - Main d'œuvre
 - Entretiens divers
 - Energies (électricité, gaz ...)
- Limite de capacité

Coût de revient
 F(x) = (charges fixes / x) +
 (charges variables / quantité produite)











Producteur indépendant (production de 3,6 tonnes)

		Charges fixes				Charges variables		
	Prix d'achat	Taux d'amortissement *	Maintenance annuelle	Coût d'utilisation annuel	Coût d'utilisation ramené à la tonne **	Coût énergétique ramené à la tonne ***	Salaires ramenés à la tonne ****	Total annuel pour une production de 3,6 tonne *****
Séchoir	8 500 €	900,15 €	1 500 €	2 400,15 €	666,71 €	480 €	939,8 €	2 086,52 €
Batteuse	4 750 €	503,03 €	1 500 €	2 003,03 €	556,40 €	138,9 €	300,9 €	996,21€
Trieuse	30 000 €	3 177,00 €	1 500 €	4 677,00 €	1 299,17 €	69,4 €	300,9 €	1 669,54 €
Total	43 250 €	4 580,18 €	4 500 €	9 080,18 €	2 522,27 €	688,3 €	1 541,67 €	4 752,27 €

 * Taux d'amortissement sur 10 ans + frais financiers d'un emprunt à 1,15 %, estimés à 0,59 % du prix d'achat par an.

Pour 8 500 € de prix d'achat, 8 500 x 0,59 % = 50,15 € de frais financiers sur l'année, soit 8 500 / 10 + 50,15 = 900,15 € par an

- ** Coût d'utilisation annuel ramené à la tonne : 2 400,15 / 3,6 = 666,71 €
- *** Coût énergétique annuel : 480 x 3,6 = 1 728 €
- **** Salaires annuel : idem, 939,8 x 3,6 = 3 383,3 €
- ***** Total annuel à la tonne : 666,71 + 480 + 939,8 = 2 086,52 €









Producteur indépendant (production de 3,6 tonnes)

			Charges variables					
	Prix d'achat	Taux d'amortissement *	Maintenance annuelle	Coût d'utilisation annuel	Coût d'utilisation ramené à la tonne **	Coût énergétique ramené à la tonne ***	Salaires ramenés à la tonne ****	Total annuel pour une production de 3,6 tonne *****
Séchoir	8 500 €	900,15 €	1 500 €	2 400,15 €	666,71€	480 €	939,8€	2 086,52 €
Batteuse	4 750 €	503,03 €	1 500 €	2 003,03 €	556,40 €	138,9 €	300,9€	996,21€
Trieuse	30 000 €	3 177,00 €	1 500 €	4 677,00 €	1 299,17 €	69,4 €	300,9 €	1 669,54 €
Total	43 250 €	4 580,18 €	4 500 €	9 080,18 €	2 522,27 €	688,3 €	1 541,67 €	4 752,27 €

- Matériel utilisé 120 jours par an et 90 pour le séchoir soit pour 90 / 5 = 18 cycles théoriques de séchage
- Formule coût de revient $F(x) = (9\ 080,18\ /\ x) + (688,30 + 1\ 541,67)$
- Production annuelle de 3,6 tonnes, coût de revient de 4 752 €
- Limite de capacité rapidement atteinte : limité par le volume du séchoir.









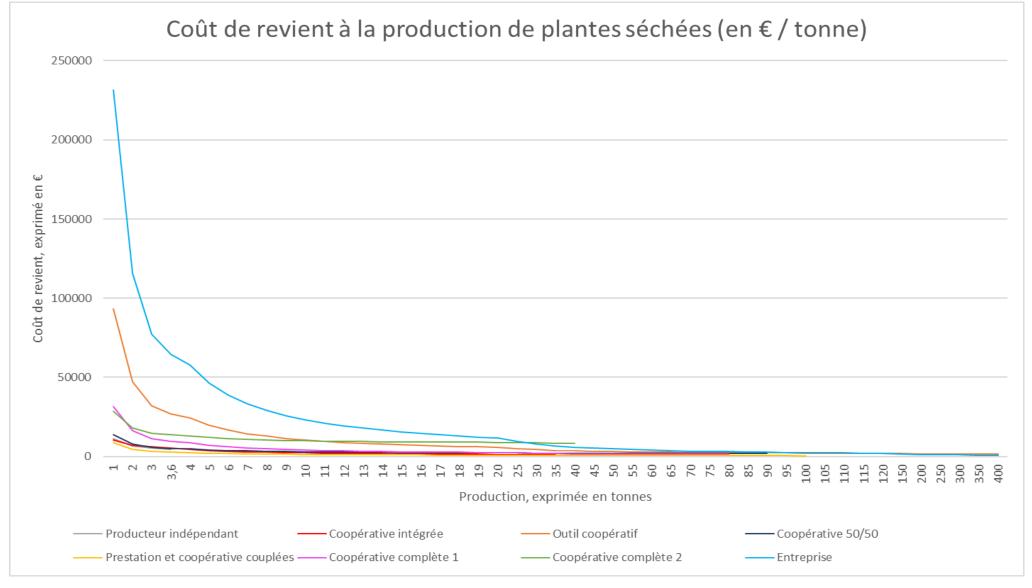
	Coût de revient à la production (en € / tonne)							
Tonnage	Producteur indépendant	Coopérative intégrée	Outil coopératif	Prestation et coopérative couplées	Coopérative 50/50	Coopérative complète 1	Coopérative complète 2	Entreprise
1	11310	20586,8	93476	8917	13926	31783	28651	231498,65
2	6770	10526,3	47376	4681	7861	16398	18273	115840,65
3	5257	7172,8	32009	3269	5839	11270	14814	77287,98
3,6	4 752 €	6055,0	26887	2798	5165	9561	13661	64437,09
4		5496,1	24326	2563	4828	8706	13084	58011,65
5		4490,0	19716	2139	4222	7167	12046	46445,85
10		2477,9	10496	1292	3009	4091	9971	23314,25
40		968,8 €	3581	657	2099	1783	8 414 €	5965,55
80			2429	551	1947	1 398 €		3074,10
90			2300	539	1 930 €			2752,83
100			2198	530 €				2495,81
400			1 507 €					760,94
2000								298,31 €









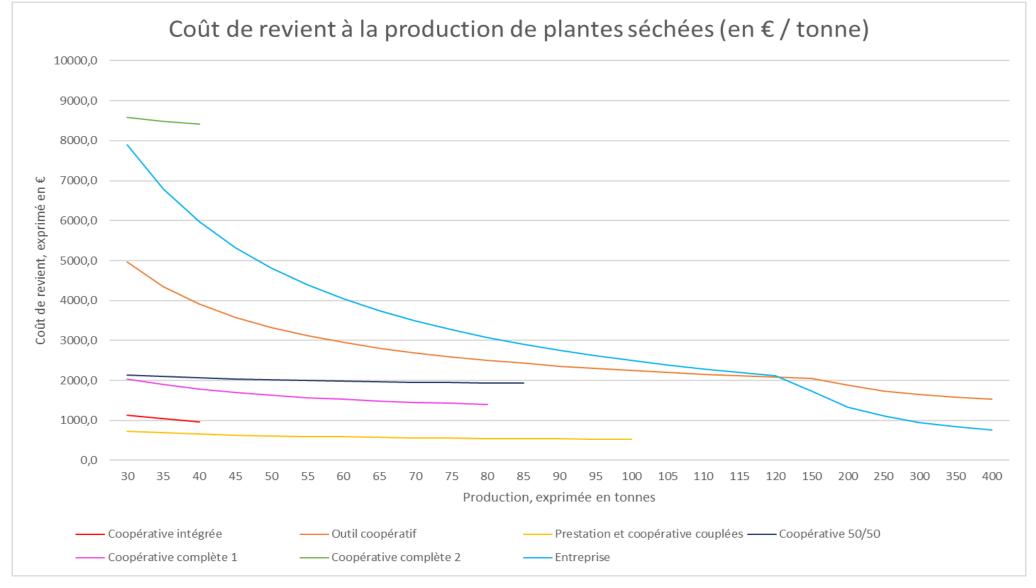




















Conclusion

- Système « Entreprise » le plus intéressant
 - Proximité géographique des producteurs et de l'entreprise (30 km²),
 - Difficile à mettre en place dans nos régions montagneuses.
- Producteurs indépendants rapidement limités
- Systèmes « prestation et coopérative couplées » et « coopérative intégrée » présentent des coûts de revient intéressants :
 - Envisager un système à petite échelle s'inspirant de ces deux systèmes coopératifs,
 - Valoriser la prestation de service et l'entraide entre producteurs,
 - Partager les investissements et donc réduire les charges,
 - Allouer du temps pour la réalisation d'autres tâches,
 - Construire des infrastructures plus grandes et plus rentables.









Partie débactérisation

Tonnage	Débactérisation ´ · ·	Débactérisation prestataire 100	Débactérisation prestataire 500	Débactérisation prestataire 1 000	
	coopérative	tonnes	tonnes	tonnes	
1	5185,2	42 697,3	42 589,4	42 571,5	
10	2802,5	4 449,1	4 341,2	4 323,3	
11	2778,4	4 062,8	3 954,9	3 936,9	
12	2758,3	3 740,8	3 632,9	3 615	
13	2741,4	3 468,4	3 360,5	3 342,6	
14	2726,8	3 234,9	3 127	3 109	
15	2714,2	3 032,5	2 924,6	2 906,7	
16	2703,2	2 855,5	2 747,6	2 729,6	
17	2693,4	2 699,2	2 591,3	2 573,4	
18	2684,8	2 560,3	2 452,4	2 434,5	
19	2677	2 436	2 328,2	2 310,2	
20	2670	2 324,2	2 216,3	2 198,4	
30	2626	1 615,9	1 508	1 490,1	
38	2607,37 €	1 317,7	1 209,8	1 191,9	
40		1 261,8	1 153,9	1 135,9	
50		1 049,3	941,4	923,5	
100		624,3 €	516,4	498,5	
500			176,42 €	158,5 €	
1000				116 €	

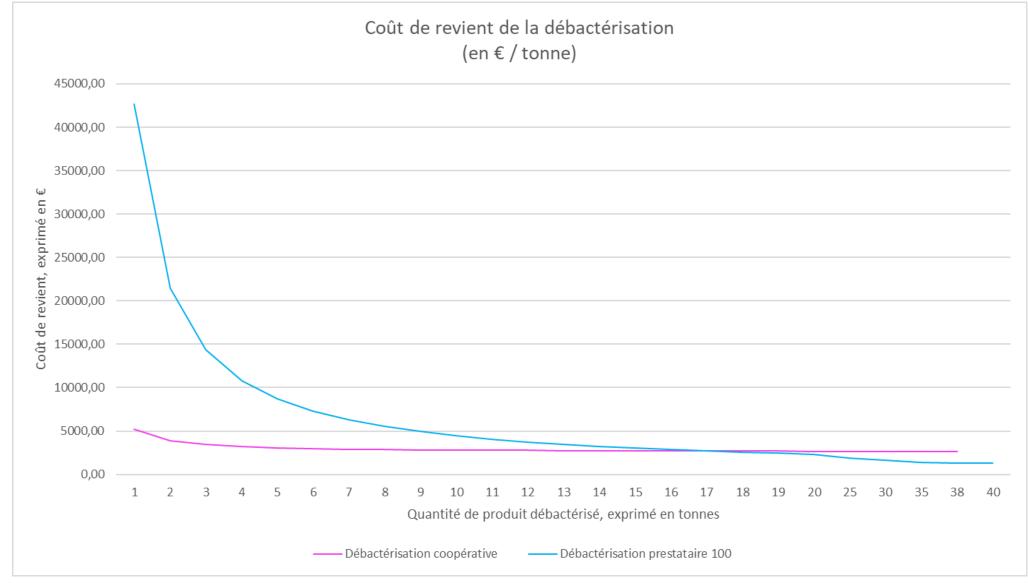








Partie débactérisation











Conclusion

- Les infrastructures de débactérisation sont rares dans les entreprises :
 - Uniquement réalisé à la demande du client final,
 - Etape complexe qui peut détériorer le produit,
 - Demande une certaine expertise,
 - Investissements lourds à supporter pour de petites structures.
- Il est plus intéressant de faire de la débactérisation en prestation :
 - Possibilité de faire de plus gros investissements puisque l'activité est dédiée à la décontamination,
 - Le matériel est plus rapidement rentabilisé,
 - Plus il y a de matière à traiter, plus le coût de revient diminue,
 - Possibilité de traiter d'autres produits que les plantes.



















Discussion et ouverture

Programme Alcotra n°1733















Discussion et ouverture

- Le marché des PPAM est un marché de niche,
- Les coûts de production restent élevés,
- La marge à l'hectare est assez faible,
- Il existe très peu de matériel innovant dans le milieu (savoirfaire intergénérationnel),
- Nécessite des porteurs de projets et entreprises prêts à s'investir aux côtés des producteurs pour assurer le développement de la filière,









Discussion et ouverture

- Il ne faut pas se focaliser sur les investissements, mais trouver quelle(s) plante(s) produire localement pour respecter le sol, produire qualitativement et répondre à la demande,
- Il faut savoir trouver l'équilibre juste entre capacité du matériel et capacité physiques et financières,
- L'énergie solaire pourrait être envisagée mais la puissance générée à l'instant t n'est généralement pas suffisante,
- La débactérisation est-elle vraiment nécessaire sur des produits secs ?



















Merci de votre attention

Programme Alcotra n°1733





